



Obligation de sécurité de l'employeur face au COVID-19

Durée conseillée :

1 jour

Tarif en inter-entreprise :

595 € HT / personne

Tarif en intra-entreprise :

1350 € HT/ jour / groupe

Référence : **DRT.165**

<https://www.cnfce.com/formation-obligation-securite-employeur-covid-19>

Formation obligation de sécurité de l'employeur : connaître les responsabilités des entreprises face au COVID-19

Qu'elle soit civile, pénale, ou encore sociale, la **responsabilité de l'entreprise** ou de ses dirigeants est désormais partout. Elle s'étend encore davantage dans un contexte de crise sanitaire, où l'obligation de sécurité de l'employeur fait peser un nombre considérable de contraintes diverses.

L'employeur a l'obligation de garantir la santé & la sécurité des salariés, en appliquant la réglementation et les bonnes pratiques du ministère du travail. La **formation obligation de sécurité de l'employeur face au COVID-19** aidera les professionnels concernés à cerner les contours de l'obligation de sécurité de l'employeur dans le cadre de la crise COVID-19.

Nous les accompagnerons dans l'application des recommandations à mettre en place dans leur entreprise.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les contours de l'obligation de sécurité de l'employeur face au coronavirus
- Donner des outils pratiques aux entreprises pour appliquer les diverses recommandations de la législation actuelle

Programme

Les principes généraux de prévention à l'épreuve de l'urgence sanitaire : définition juridique et ses contours

- Objectif général de santé et de sécurité sur le lieu de travail : comprendre la notion et les obligations
- Focus sur les principes généraux de prévention et la maîtrise des risques à respecter dans l'entreprise
- Jurisprudence constante en matière d'obligation de sécurité et de santé sur le lieu de travail
- Infection du Covid-19 et responsabilité civile de l'employeur : conditions d'engagement de la responsabilité de l'employeur et les conséquences pécuniaires en cas de condamnation

Quels principes à mettre en œuvre dans le cadre de la crise du Covid-19 ?

- Comprendre le renforcement de l'obligation de prévention face au risque de contamination par le Covid-19 :
 - Evaluation du risque professionnel
 - Information et formation des salariés aux mesures
- Le document unique, support incontournable de l'obligation générale de sécurité de l'employeur
- Focus sur les documents juridiques à éditer (affichage obligatoire, note de service écrite, sanctions disciplinaires...)
- Distinguer les mesures autorisées des mesures interdites dans le cadre de la lutte contre le Covid-19
- Protéger les données personnelles des salariés :
 - zoom sur les recommandations de la CNIL en matière de traitement des données personnelles des salariés face au Covid-19

Participation étroite du CSE à l'élaboration de la politique de sécurité

- Etudes sur la jurisprudence Amazon et les obligations d'information, de négociation et de consultation du CSE

- Focus sur la récente jurisprudence en matière d'obligation de sécurité durant la crise du Covid-19

Programme daté du 26/01/2021

Public & prérequis

Public cible

Cette formation obligation de sécurité de l'employeur COVID-19 s'adresse aux :

- Responsables des ressources humaines
- Membres du CSE
- Dirigeants d'entreprise
- Juristes

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre notre formation obligation de sécurité de l'employeur COVID-19

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Support de cours de la **formation obligation de sécurité de l'employeur COVID-19**

Évaluation des acquis en fin de formation

Dates et lieux

Date de début

Date de fin

Lieu de formation

03-06-2022	03-06-2022	Lyon
16-06-2022	16-06-2022	Bordeaux
01-07-2022	01-07-2022	Classe virtuelle – Formation à distance
13-07-2022	13-07-2022	MIXTE VISIO / PRESENTIEL Paris
28-07-2022	28-07-2022	Lille
08-09-2022	08-09-2022	Lyon
23-09-2022	23-09-2022	Bordeaux
06-10-2022	06-10-2022	Lille
02-11-2022	02-11-2022	Classe virtuelle – Formation à distance
02-12-2022	02-12-2022	Bordeaux
12-12-2022	12-12-2022	MIXTE VISIO / PRESENTIEL Paris
27-12-2022	27-12-2022	Lyon

